

L'éco-pâturage une activité complémentaire au service espaces verts

À compter du printemps prochain, la ville de Saint-Jean a décidé de mettre en place un éco-pâturage en phase expérimentale, pour l'entretien du Bois des Planes.

« Le domaine des planes » représente une surface de 9759m² et est composé de 7026m² de sous-bois et 2733m² de prairie. Cette surface est adaptée pour un éco-pâturage puisque le sous-bois pentu en cours de fermeture est difficilement mécanisable. Sa capacité fourragère est pauvre mais adaptée à certaines races rustiques. Elle possède également un ombrage suffisant pour les animaux.

Le choix des animaux a été conditionné par le type de terrain et par le souci de préserver des races en voie de disparition. Il fallait des animaux rustiques adaptés aux contraintes du milieu, mais aussi des animaux issus de races locales qui puissent être à faible effectif.

La préférence s'est donc portée sur les chèvres des Pyrénées, une race patrimoniale principalement utilisée en éco-pâturage. Elle résiste très bien aux intempéries et au froid, ce qui lui permet de pouvoir



vivre dehors de jour comme de nuit et subsister avec le peu de nourriture qu'elle peut trouver.

La chèvre des Pyrénées est particulièrement adaptée pour valoriser les milieux difficiles et embroussaillés. Ses longs poils raides lui permettent de traverser les épines sans se blesser. Elle est particulièrement friande de ronces, genêts, lierre, noisetiers et autres feuillus, préfère nettement la feuille à l'herbe et mange jusqu'à 1,80 m du sol.

Cette alimentation peut représenter 70% à 100 % de son menu. Il faudra donc trouver un équilibre entre fourrage grossier et aliments facilement digestibles. Si la ressource fourragère est suffisamment variée et abondante, le pâturage peut constituer 100% de la ration.

Une fois l'efficacité du pâturage prouvée, l'opération sera ouverte sur d'autres parcelles à Saint-Jean, comme le Talweg du Flotis par exemple.

Distribution de composteur individuel

La Commune de Saint-Jean va mettre en place, en partenariat avec Toulouse Métropole, une opération de distribution de composteurs individuels.

Rendez-vous le 17 mai à l'occasion de la fête de la nature.



Comment réduire ses déchets ? La question intéresse tout le monde, et fait partie des enjeux d'aujourd'hui. Toulouse Métropole et Saint-Jean ont décidé d'apporter des réponses.

Depuis de nombreux mois, l'organisation intercommunale propose d'ailleurs aux habitants des composteurs individuels, en bois, accompagnés d'une formation simple et d'un guide pratique du compostage. Saint-Jean a décidé de faire écho à cette opération en organisant une distribution de ces modules qui pousseront bientôt dans vos jardins.

Pour y avoir droit, c'est assez simple : il vous suffit de réserver votre composteur - bulletin à retirer en Mairie, ou sur le site www.mairie-saintjean.fr ou www.toulouse-metropole.fr rubrique missions/déchets/compostage - et de vous acquitter de la somme de 15€ ou 25€ selon la taille du modèle choisi.

Le 17 mai, des agents vous distribueront ces contenants en bois, et vous proposeront dans la foulée de participer à une formation rapide et gratuite sur le compostage.